



## **Initiative mondiale Santé pour la paix**

### **Projet de décision**

L'Assemblée de la Santé est invitée à examiner le projet de décision suivant :

La Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport consolidé du Directeur général,

A décidé :

- 1) d'adopter la feuille de route pour l'Initiative mondiale Santé pour la paix ;<sup>1</sup>
- 2) de prier le Directeur général de faire rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la feuille de route à la Soixante-Dix-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé en 2026 et à la Quatre-Vingt-Unième Assemblée mondiale de la Santé en 2028.

= = =

---

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse <https://www.who.int/publications/m/item/roadmap-for-the-global-health-for-peace-initiative--draft> (consulté le 3 mai 2023).